

CAARGES PUBLIQUES ET DIVERS, 1823.

Q.—334.

1822.
24 décembre,
Lac Érié. Le lieutenant Jackson à Goulburn. Envoie pétition et certificat pour telle quantité de terres incultes à laquelle il peut avoir droit à raison de son grade. Page 252
- Sous pli.* Pétition. 253
1823.
1er janvier,
Londres. Certificat signé par le capitaine Montrésor. 254
- Greenwood, Cox et Cie à Wilmot. Demande des certificats quant à la période des services de Maitland, le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, et de Warde, le gouverneur de la Barbade. 162
- 9 janvier,
Londres. John Galt au même. Donne un sommaire des réclamations pour pertes présentées, rejetées et accordées; croit qu'on ne peut s'objecter au paiement d'un dividende de cinq chelins, et recommande qu'on emploie une maison de commerce pour servir d'agent afin d'épargner les frais de change. 184
- 10 janvier,
Londres. Gillespie, Moffat Finlay et Cie., à Wilmot. Offre de distribuer l'argent qui devra être payé dans le Haut-Canada pour dommages causés par la dernière guerre. Les frais pour billets de change et comment ils seraient tirés. 163
- Calcul du montant à économiser par leur offre. 166
- 11 janvier,
Londres. Galt à Wilmot. Au cas où le gouvernement consentirait à payer cinq chelins sur le montant des réclamations haut-canadiennes, recommande d'accepter l'offre de Gillespie et Cie. 186
- 20 janvier,
Londres. Robinson au même. L'acte constitutif d'une banque provinciale; cette banque pourrait servir d'agent pour prélever l'argent destiné à ceux qui ont souffert par la guerre suivant que Galt le propose. Comment on pourrait l'utiliser. 285
- 22 janvier,
Londres. Galt à Harrison. Les arrangements qu'il sera nécessaire de faire pour payer le dividende de cinq chelins à ceux qui ont souffert par la guerre. 187
- 27 janvier,
Londres. Le même à Wilmot. Projets d'arrangements pour rembourser les paiements faits à ceux qui ont souffert par la guerre au moyen d'un fonds d'amortissement ou d'une loterie. 190
- 27 janvier,
Londres. Le même au même. Concernant la meilleure méthode de faire traite pour le paiement dans le Haut-Canada à ceux qui ont souffert par suite de la guerre. 193
- 27 janvier,
Londres. Le même au même. Récapitule les mesures projetées et prises pour payer ceux qui ont souffert de la guerre. 196
- 28 janvier,
Winchelsea. Henry Powell au même. Concernant la concession de 1,000 acres faites à son fils, laquelle comprend deux files au sujet desquelles il y a quelque obstacle. Son fils consent à insérer une clause qu'il remettra la possession des files si on en a besoin pour les fins de l'Etat à condition de le remunérer de ses déboursés. 271
- 28 janvier,
Londres. Robinson à Wilmot. Les réclamants, par suite de pertes subies dans le Haut-Canada, ayant employé un agent privé, il n'importunera pas le gouvernement en lui offrant des suggestions à moins qu'on ne le lui demande. Fait objection à l'emploi d'agents commerciaux, attendu que les réclamants sont presque tous endettés aux maisons de commerce et qu'il ne serait pas juste que l'argent destiné à ces débiteurs passe entre les mains d'un créancier. Remèdes qu'on pourrait appliquer, mais qui ne feraient disparaître le mal qu'en partie. Sa crainte de proposer que la banque nouvellement constituée remplisse les fonctions d'agent, n'étant pas certain que les directeurs voudraient entreprendre de négocier le paiement, mais il n'avait aucune idée des objections que Galt a soulevées; envoie un état concernant la banque qui pourra faire disparaître de mau-